

de tanche et en soutenant l'organe procident. L'extraction du placenta sera faite comme nous l'avons indiquée, c'est-à-dire, en introduisant une main dans la matrice, et en agissant de la circonférence au centre. Après l'expulsion du fœtus, la réduction se fait ordinairement avec facilité.

Avant de terminer ce que nous avons à dire du prolapsus chez les femmes enceintes, nous devons ajouter que cette affection leur occasionne presque toujours une rétention d'urine, à laquelle on remédie en portant un doigt derrière la symphise pubienne, afin d'écarter le corps de la matrice et faire cesser la pression qu'il exerce sur le col de la vessie et le canal de l'urètre. Il sera bon d'indiquer ce moyen de soulagement aux femmes sujettes à cette incommodité; elles le mettront en pratique jusqu'à l'époque où l'utérus aura acquis assez de développement pour se maintenir au-dessus du détroit, ce qui a lieu ordinairement après le quatrième ou le cinquième mois.

A quelque époque que la réduction de la tumeur soit opérée, il reste une indication essentielle à remplir, c'est de s'opposer à sa sortie au moyen de tampons et de pessaires de nature diverse et variés dans leur forme, leurs dimensions et leur substance.

Ces instruments sustentateurs ne sont pas absolument nécessaires quand l'affection est récente et a eu lieu brusquement, mais ils sont le plus souvent in-

dispensables lorsque le prolapsus est ancien et la tumeur volumineuse.

DES PESSAIRES ET DE LEURS VARIÉTÉS.

On donne le nom de pessaire (1) à des instruments destinés à être placés dans le vagin, soit pour maintenir réduites les hernies formées à travers les parois de ce canal, ou pour empêcher la chute et le renversement de l'organe lui-même, soit aussi, ce qui a lieu le plus souvent, pour prévenir le prolapsus et les déviations de l'utérus.

L'usage des pessaires dans les déplacements des organes génito-urinaires, remonte à la plus haute antiquité; les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Arabes et tous les médecins anciens sans excepter *Hippocrate*, en faisaient un usage beaucoup plus fréquent que nous, parce qu'ils les employaient non-seulement comme moyens mécaniques et chirurgicaux, mais encore comme des médicaments topiques, qu'ils variaient selon l'affection qu'ils voulaient combattre; ainsi ils en fabriquaient d'émollients, de toniques d'astringents, d'emménagogues, d'antihémorragiques, etc., d'après l'indication qu'ils avaient à remplir.

L'usage des pessaires comme médicaments topiques est depuis long-temps presque entièrement

(1) Du grec *πessos*, tiré du verbe *πesssein*, ramollir, retenir, tenir en place.

tombé, et ces instruments ne s'emploient plus de nos jours, ainsi que nous venons de le dire, que pour remédier aux déplacements et aux déviations des organes génitaux urinaires de la femme.

Les anciens faisaient leurs pessaires avec diverses substances, telles que la laine, les feuilles des plantes, la charpie ou le linge roulé, qu'ils entouraient d'un long fil pour les retirer après les avoir introduits. Plus tard on a substitué à ces substances des gommés, des résines, de la cire, qu'on amollissait pour leur donner la forme la plus convenable. Les Arabes, entre autres *Albucasis* (1), se servaient, pour tenir réduite la matrice, d'une petite vessie de brebis remplie d'air, ou d'une matière appelée *coto* (*impleatur coto*), et laissée dans le vagin jusqu'à parfaite guérison. Le professeur *Osiander*, dans son *Compendium des accouchements*, conseille, à l'imitation des Arabes et d'*Apsyrté*, d'introduire dans le vagin un petit sachet de toile fine, préliminairement rempli de tan et trempé dans du gros vin.

D'autres auteurs ont prescrit l'introduction dans le vagin d'une éponge fine, cylindrique ou ovalaire, enduite d'un corps gras et soutenue par un bandage. On a confectionné ensuite des pessaires plus solides, dont la matière varie à l'infini; ainsi on a tour à tour employé les bois légers, tels que le tilleul et le liège;

(1) *Albucasis*, lib. III, cap. XIX. Quando frangitur vulva mulieris.

les bois durs, tels que le sorbier et le buis; les substances animales, entre autres la corne, l'ivoire, la cire, le cuir; enfin les métaux, particulièrement l'or, l'argent, le cuivre, le plomb, l'étain.

Ne trouvant pas dans chacune de ces substances prises séparément, les conditions nécessaires pour avoir de bons pessaires, on a cherché à les associer les unes aux autres. Le liège, par exemple (1), avait l'avantage d'être léger, élastique et résistant, mais il offrait l'inconvénient d'être trop poreux, et de s'imbibber des mucosités et des autres fluides qui découlent des parties dans lesquelles ils se trouvent placés ou simplement en contact. Cet inconvénient était d'autant plus grand, que les humeurs retenues dans les interstices du liège se putréfiaient rapidement et ne tardaient pas à donner naissance à une odeur repoussante et à une foule d'accidents plus ou moins fâcheux. *Roussel* (*de partû cæsareo*), rapporte qu'une femme à qui il donnait des soins pour une inflammation de la vessie et de la matrice, ne vit disparaître ses douleurs et tous les symptômes morbides qu'elle éprouvait, qu'après la sortie spontanée par le vagin de plusieurs morceaux de liège pourri, qui

(1) C'est surtout du temps de *Leuret* que les pessaires en liège avaient pris vogue. Ce célèbre praticien, non-seulement leur prodigua de grands éloges et les préféra à tous les autres, mais encore décrivit fort au long la manière de les confectionner dans un mémoire publié dans le tome XXXIV, page 428 de l'ancien journal de médecine.

étaient les débris d'un ancien pessaire, qui avait été placé dix-huit ans auparavant. *Sabatier* (Mémoires de l'académie de chirurg., tome III), dit que M. *Grammont* fit part à l'Académie de l'observation d'une dame, qu'il traita comme étant affectée d'une fièvre putride et d'une inflammation du bas-ventre, causées par un pessaire en liège qui s'était pourri dans le vagin. *Delamotte* (1) rapporte également que pour soulager les douleurs atroces d'une dame qui portait un pessaire de liège depuis trois ans, il fut contraint, pour en faire l'extraction, de se servir d'instruments et de tirer de toutes ses forces. Cet auteur ajoute qu'il ne reconnut la cause de cette difficulté qu'après avoir retiré le pessaire qui était pétrifié, « de manière qu'il n'y avait aucune différence entre ce » pessaire et une véritable pierre extraite de la vessie, qui aurait été d'une grosseur extraordinaire. »

Afin de s'opposer le plus possible à l'imbibition des fluides, on a induit les pessaires de liège d'une couche assez épaisse de cire vierge, ce qui effectivement diminuait un peu leurs désavantages et retardait un peu leur altération. C'est également pour les mêmes motifs qu'on a recouvert les pessaires de bois de tilleul d'un verni plus ou moins résistant.

L'ivoire et les bois durs étant trop lourds, blessent les parties par leur dureté et ne sont plus em-

(1) Mém. de l'acad. de chirurg. Tom. II.

ployés que par les chirurgiens anglais ou pour confectionner les pessaires en bilboquet à cuvette. *Haller* a publié l'observation d'une dame, chez laquelle un pessaire de bois en forme de boule, qu'on avait appliqué pour remédier à une incontinence d'urine, par paralysie du sphincter de la vessie, avait transpercé la cloison recto-vaginale, de telle sorte qu'après l'extraction du pessaire qui fut faite au moyen de tenettes, les matières fécales sortaient en partie par le vagin. (*Collect. discuss. méd. chirurg. t. III, p. 595.*) *De incontinentiâ urinæ globulis ligneis curandâ.*

La cire et la résine ont été rejetées, parce qu'elles sont trop cassantes, et les métaux, parce qu'ils ont tous l'inconvénient d'être trop durs, trop pesants et quelques-uns trop chers; d'ailleurs ils se corrodent et s'oxydent plus ou moins, surtout vers les soudures; ce qui peut occasionner des accidents fâcheux. *Morand* (Opuscules de chirurg., t. II) rapporte qu'ayant lui-même introduit chez une femme un pessaire d'argent, recouvert d'une feuille d'or, il fut peu de temps après rappelé par cette dame qui éprouvait de graves incommodités, de vives douleurs dans le bassin et un écoulement extrêmement fétide: elle attribuait son mal à son pessaire. *Morand*, l'ayant retiré, le trouva corrodé, percé de plusieurs trous, et de plus, recouvert de concrétions pierreuses.

Il nous reste à parler des pessaires qui sont actuel-

lement le plus souvent mis en usage, c'est-à-dire, ceux qu'on appelle si improprement pessaires de gomme élastique, quoiqu'ils ne soient réellement composés que d'un tissu de lin, de soie, de coton, quelquefois d'un feutre serré, que l'on recouvre de plusieurs couches d'huile siccative de lin. Cette dernière espèce de pessaire est préférable à ceux que nous venons de citer, quoiqu'ils ne soient pas exempts d'altération; ils ont du reste l'inconvénient d'être peu élastiques et de se couvrir souvent et facilement d'une incrustation calcaire, capable de déterminer une vive inflammation de la matrice et du vagin, qui, comme nous l'avons déjà dit, deviennent le siège d'ulcérations et d'écoulements très fétides.

Dans son excellent mémoire sur la *Cystocèle vaginale*, publié en 1832 dans la Revue médicale, le docteur *Rognetta* rapporte l'observation suivante prise à la Charité dans le service de M. le professeur *Roux*. Une femme de la campagne étant entrée dans cet hôpital, pour se faire traiter d'un mal qu'elle accusait dans la matrice, fut soumise au toucher par l'habile chirurgien que nous venons de citer, qui constata l'existence d'un corps étranger dans le vagin. D'après l'aveu de la malade, ce corps était un pessaire auquel elle n'avait jamais touché depuis plusieurs années. Pour effectuer l'extraction de cet instrument sustentateur, qui fut très douloureuse pour la malade, M. *Roux* fut obligé de se servir de grosses

tenettes. Lorsque cette opération fut achevée, on reconnut que le pessaire, dur comme une pierre, était enroulé de matières calcaires à sa surface, et qu'il était de l'espèce de ceux qui sont appelés en gomme élastique, et employés le plus généralement, malgré leur inconvénient.

En parlant des accidents qui peuvent résulter de l'emploi des pessaires en général, nous ferons connaître une autre observation qui sous quelques rapports est encore plus curieuse que celle de M. *Roux*.

Enfin nous arrivons aux pessaires de vraie gomme élastique, caoutchouc pur, à l'état natif. Cette substance, par sa légèreté, son imperméabilité et son élasticité, nous paraît réunir au plus haut degré toutes les conditions désirables pour confectionner de bons pessaires.

C'est surtout à madame *Rondet*, sage-femme de Paris, que nous devons l'emploi du caoutchouc pour la confection des pessaires. Ceux qu'elle fabrique avec cette substance sont soutenus intérieurement par un ressort très mince d'acier, entouré de crins. Elle nous en a montré qui sont dépourvus de ressorts et de crins, et dont la cavité est tendue seulement avec de l'air insufflé.

Notre collègue et ami, le docteur *Rognetta*, qui a publié des travaux importants sur différentes parties de la science, notamment sur les déplacements des organes génitaux urinaires de la femme, a également

fait des pessaires de caoutchouc pur, mais tout simplement avec les bouteilles de cette substance, telle qu'on la trouve dans le commerce. La seule préparation qu'il fasse subir à ces bouteilles consiste à les renverser sur elles-mêmes, et à pratiquer avec un emporte-pièce une ouverture à leur bas-fond, de manière à en faire une cuvette à doubles parois, dont le goulot qui forme le manche comme dans les pessaires à bilboquet, présente un écrou métallique pour recevoir une vis à laquelle sont fixées trois courroies destinées à maintenir l'instrument en place, au moyen d'une ceinture qui est elle-même soutenue par des bretelles. Ce pessaire doit être ôté tous les soirs, après quoi la femme doit se faire une injection d'eau froide, et avoir la précaution de laver l'instrument tous les matins avant de le replacer. M. *Hervez de Chégoïn*, praticien distingué et membre de l'académie de médecine, a, comme M. *Rognetta*, employé le caoutchouc natif pour la confection des pessaires; mais il coupe les bouteilles de manière à donner à la cuvette des hauteurs différentes.

Les formes qu'on a données aux pessaires varient autant que les substances employées pour leur confection : ainsi la science possède des pessaires ronds, cylindriques, ovales, élytroïdes, en 8 de chiffre, en bondon, en bilboquet, en croissant, en anneau, à tige, à ressorts, à cuvette, et plusieurs autres que

nous allons successivement passer en revue, en indiquant la manière de les employer.

DES PRINCIPAUX PESSAIRES ET DE LEUR APPLICATION EN PARTICULIER.

Quelle que soit l'espèce de pessaire qu'on ait choisie pour maintenir en place la matrice ou le vagin dont on a opéré la réduction, leur application doit être en général soumise aux règles suivantes.

Après avoir fait évacuer le rectum au moyen d'un lavement et la vessie, en faisant uriner la malade, cette dernière se couchera sur le dos, les fesses élevées, les cuisses écartées, les jambes un peu fléchies, et les pieds fixés sur son lit. Alors le chirurgien introduira dans la vulve le pessaire enduit de cérat ou d'huile en ayant soin de le présenter de champ dans le sens de son plus petit diamètre et de la longueur de l'orifice vaginal, et en le faisant passer le plus près possible de la commissure inférieure des grandes lèvres; puis poussant l'instrument avec précaution de bas en haut et d'arrière en avant, il le fera parvenir à la hauteur qu'il doit occuper, il lui donnera la direction qui lui convient, en agissant de telle sorte que le museau de tanche corresponde toujours à l'ouverture centrale.

Afin que le col de la matrice puisse mieux s'adap-

ter à la concavité du pessaire, l'opérateur, en ayant toutefois la précaution de maintenir ce dernier au moyen d'un doigt resté dans le vagin, invitera la femme à se lever sur son séant, et l'aidant à le faire avec sa main restée libre, lui dira de tousser et de marcher pendant quelques instants. Après cette épreuve qui donnera l'assurance que le pessaire est bien placé et ne blesse pas la malade, celle-ci devra se remettre au lit et garder la position horizontale pendant quelques jours, puis elle fera bien, avant de se lever tout-à fait, de rester encore quelque temps assise sur une chaise longue, et d'éviter, autant que possible, de se livrer à aucun mouvement trop brusque.

Les pessaires ronds et les pessaires à cuvettes sont aplatis sur leurs faces et présentent à leur centre une dépression bien marquée et une ouverture centrale qui doit correspondre avec le museau de tanche. Les pessaires à cuvette ne diffèrent des pessaires ronds proprement dits que parce que les premiers présentent à leur centre une face concave d'un côté et de l'autre une face convexe. Ces deux espèces de pessaires, qu'on a long-temps fabriqués avec du liège recouvert d'une couche de cire ou avec du buis, ne se font presque plus aujourd'hui qu'avec de la gomme élastique. Pour les placer, on les porte de champ le plus avant possible dans le vagin et on les renverse ensuite de manière à tourner leurs faces et leurs ouvertures dans le sens de l'orifice utérin. Pour

opérer ce dernier mouvement, on introduit le bout de l'index de la main droite dans le trou du pessaire, ou bien avant de l'introduire, ce qui est préférable, on fixe un petit ruban, au moyen d'un nœud, sur le bord le plus étroit qui doit pénétrer le premier dans le canal vulvo-utérin, puis lorsque l'instrument est arrivé au niveau du col, on tire le petit cordon de la main gauche, tandis que deux doigts de l'autre main soutiennent le bord opposé.

On devra laisser ce petit ruban dans le vagin, afin d'extraire plus facilement le pessaire, lorsqu'on voudra le nettoyer ou le remplacer ou lorsque les parties génitales réclameront des soins de propreté. On devrait néanmoins le couper s'il occasionnait de la gêne ou de l'irritation.

Les pessaires ovales qui ne diffèrent des ronds que par leur forme, ont l'inconvénient de se déplacer facilement et de trop distendre dans le sens transversal, la partie supérieure du vagin, ce qui rend leur usage très douloureux et insupportable pour quelques femmes. Ils s'introduisent dans le sens de leur longueur, en inclinant un peu à gauche pour éviter la compression de l'urètre, puis pour les placer horizontalement, on leur fait faire un mouvement de bascule, au moyen d'un cordonnet attaché à l'extrémité qui pénètre la première, et en soulevant le côté opposé avec le doigt indicateur de l'autre main.

Les pessaires ovoïdes ou à grains de chapelet ont

à peu près la forme et le volume d'un petit œuf de dinde et présentent à leur centre une ouverture qui se prolonge verticalement dans toute leur longueur. Ces pessaires, qui ne sont employés que par les chirurgiens anglais et américains, ont l'inconvénient de se déplacer au moindre effort que font les personnes qui s'en servent; du reste, leur introduction est très facile.

Les pessaires en gimblette ou à anneau sont larges, épais, à bords arrondis, et représentent un disque percé à son centre d'un trou évasé vers les deux faces, principalement vers celle qui doit être en rapport immédiat avec le museau de tanche. Ces pessaires, qui ont de nombreux inconvénients que nous signalerons bientôt, s'introduisent de champ, d'après les principes que nous avons indiqués plus haut en parlant des pessaires ronds.

Les pessaires en 8 de chiffre, inventés par *Bruninghausen*, sont échancrés sur leurs bords antérieur et postérieur, dans le but de gêner moins le rectum et la vessie, mais ils ont l'inconvénient de se déplacer plus facilement que les pessaires à anneau qui dilatent uniformément le vagin où ils se forment un enfoncement circulaire qui les empêche de se déranger. On les introduit à peu près de la même manière et d'après les mêmes règles que les pessaires ovales.

Les pessaires à tige ou en bilboquet dont l'emploi paraît principalement indiqué après la réduction

d'une précipitation complète de l'utérus, sont ordinairement en buis ou en ivoire, ou mieux encore en gomme élastique; ils présentent à leur extrémité utérine une cuvette circulaire, dont le bord épais et arrondi ressemble à celui d'un pessaire à gimblette et dont le fond est percé de trois larges ouvertures. A la face convexe de la cuvette se trouve fixée par trois racines une tige droite qui est percée à son extrémité vulvaire, de manière à donner passage à des rubans qui soutiennent et fixent l'instrument en les attachant à une ceinture ou à un bandage en T que la femme ne doit pas quitter.

Le pessaire à bilboquet, inventé dans le siècle dernier par le chirurgien *Suret*, a été modifié de diverses manières par plusieurs chirurgiens, entre autres *F. Baulieu*, *Saviard*, *Preuner*, *Bauhin*, *Zeller*, *Désormeaux*, *MM. Recamier*, *Villermé*, *Guillon*, *Deleau*, etc.; celui de *Baulieu* est composé d'un cercle d'argent soutenu par une espèce de fourche à trois branches; celui de *Saviard* qui est en acier consiste en un ressort dont une des extrémités était surmontée d'un petit ressort et se recourbait dans le vagin, tandis que l'extrémité libre était fixée à une ceinture. Le professeur *Boyer* employait un ressort de ce genre surmonté d'une éponge pour maintenir dans sa position normale un utérus précipité, surtout lorsque les pessaires ordinaires déterminent trop d'irritation et de douleur.

Pour rendre la tige plus élastique du haut en bas, M. *Recamier* a eu l'idée de la former au moyen d'un ressort en boudin convenablement revêtu. M. le professeur *Dugès* voudrait que cette tige fût oblique sur le plan de la cuvette, comme le vagin qu'elle traverse l'est par rapport au col de l'utérus.

Le pessaire de *Bauhin* était composé d'un cercle d'argent assez petit, formant une sorte de bourrelet épais, supporté par une tige à trois branches et percé d'un trou à son centre. Celui de M. *Villermé*, fondé sur le principe de celui de *Saviard*, consiste dans une longue arcade dont la concavité embrasse la moitié antérieure du bassin, et dans une sorte de crochet dont la queue fixée sur l'hypogastre permet à la tête engagée dans le vagin de soutenir ou de suspendre toute la matrice. Notre collègue le D^r *Deleau* à qui la science est redevable d'importants perfectionnements, a également fait confectionner un pessaire qui réunit les bilboquets et les gimblettes. Cet instrument ingénieux est composé d'un ressort contourné en spirale et recouvert de caoutchouc dont le premier anneau du sommet est fixe, tandis que le dernier de sa base reste libre, pour qu'il puisse être resserré ou agrandi selon le besoin. Quand on veut le mettre en place on réduit plus ou moins le cercle de la base, puis on le monte sur la tête d'une sorte de goupillon; étant abandonné ensuite à lui-même, la pointe en haut dans le vagin, il s'accommode très bien aux di-

mensions de l'organe sans qu'on ait la crainte de le voir se déplacer. Le Docteur *Guillon* a également modifié le pessaire à tige, en réunissant celui en bilboquet à celui de liège au moyen d'une tige creuse en forme de vis, qui sert à soulever la matrice à volonté.

Pour placer le pessaire à bilboquet, il faut le présenter du côté de sa cupule, qui pénétrera dans le vagin petit à petit et en même temps que l'on redressera la tige de l'instrument. Lorsque ce dernier sera parvenu à la place qu'il doit occuper, on l'abandonnera dans les parties et on le fixera au moyen d'un bandage en T, comme nous l'avons indiqué plus haut.

Nous ferons connaître bientôt les inconvénients des pessaires à bilboquets qui, restant rarement au centre du vagin, basculent et vont heurter et même perforer quelquefois les parois de ce canal avec leur tige. Le docteur *Laroche* a fait l'extraction d'un pessaire de cette espèce, qui s'était placé en travers et dont la tige avait pénétré dans la vessie, et la cuvette dans le rectum. Cette dernière était devenue le noyau d'une concrétion stercorale formée de cristaux volumineux qui lui adhéraient, et la tige s'était recouverte dans la vessie d'une concrétion calculeuse d'acide urique.

Les pessaires en bondon, ou conoïdes sont ordinairement faits de caoutchouc et ont en général la forme d'un cône creux allongé, à sommet tronqué, disposé en